

facile, courte, rationnelle, conduisant à une prospérité sans précédents. Qui pourrait hésiter?

Économie politique.

Dans la région des faits sociaux dont s'occupe l'*Économie politique*, on trouve, mieux caractérisé encore, le *processus* que j'ai déjà signalé à propos de la genèse du droit, c'est-à-dire des solutions empiriques de plus en plus satisfaisantes, obtenues par tâtonnements successifs, puis, venant beaucoup plus tard, des théories qui les relient, les rattachent, les expliquent, parfois les rectifient, en un mot les justifient ou les condamnent devant le tribunal de la raison et de la justice.

Il y a lieu de remarquer seulement que les résultats ainsi fournis par la pratique aux théories économiques reposent sur des expériences infiniment plus multipliées que les coutumes qui forment la base du droit. Un procès est, dans la vie, un accident heureusement exceptionnel; tous les jours, au contraire, on achète, on vend, on échange, on loue, on emprunte, on prête, on fait usage de monnaie métallique ou fiduciaire. De plus, ces expériences ont, la plupart du temps, un caractère individuel; quand on veut en étendre les conséquences et

la portée à des groupes, des collectivités, il y a certaines transformations à faire subir au concept primitif.

Enfin, tandis que le droit est reconnu depuis longtemps comme une science difficile dans laquelle il faut avoir une certaine compétence acquise pour trancher des questions délicates, il semble que tout le monde ait en naissant qualité pour décider sur l'économie politique.

Les phénomènes étant plus compliqués, il est cependant plus difficile de les analyser d'une manière complète. Tout cela explique comment de bons esprits, des intelligences très cultivées, ont pu et peuvent encore déraisonner sur les principes les mieux établis.

Depuis 1789, depuis 1815 surtout, deux écoles rivales, l'école libérale et l'école socialiste, ont tiré des phénomènes économiques deux théories radicalement opposées et l'on peut dire contradictoires, entre lesquelles la pratique exécute des oscillations successives.

Je vais tâcher d'indiquer nettement ici les points de vue divers auxquels chacune se place.

L'école libérale, qu'on peut faire remonter à Vauban, à Boisguillebert, puis, au XVIII^e siècle, aux physiocrates français dont Quesnay et Dupont de Nemours étaient les représentants les plus autorisés, enfin à Adam Smith qu'on

peut considérer comme le véritable père de la science économique moderne, l'école libérale, dis-je, se place à un point de vue strictement individuel. Après avoir analysé le mécanisme de l'échange, elle pose en principe que l'échange est équitable seulement quand chacun des échangistes se détermine librement, en dehors de toute considération étrangère à la poursuite de ses propres intérêts, quand chacun d'eux estime, par conséquent, qu'il fait une bonne affaire. Elle étudie avec une grande précision les conditions de la production des richesses, le rôle du travail, du salaire, du capital, de la rente, du fermage, du métayage, du crédit, de l'impôt, etc. Sa conclusion générale est que l'individu doit avoir toute la liberté possible de contracter à son gré; elle répudie absolument l'intervention de l'État qu'elle réduit, faute de pouvoir le supprimer complètement, au rôle de défenseur du territoire, de juge des différends privés, de gendarme protecteur de la sécurité publique. Pour elle, la politique économique se résume et se formule dans la devise de Quesnay : *Laissez faire, laissez passer.*

Ses représentants les plus illustres depuis Adam Smith sont J.-B. Say, Malthus, Ricardo, Rossi, Stuart Mill, Bastiat.

L'école socialiste se place à un point de vue

tout différent. Elle se préoccupe beaucoup moins de la production des richesses, que de leur distribution, et spécialement de leur dévolution aux classes actuellement les plus nombreuses et les plus pauvres de la société. Pour réaliser son idéal, elle fera au besoin très bon marché de la liberté des contrats; elle réclamera et provoquera, s'il y a lieu, de la part de l'État, des mesures coercitives; elle en fera, si elle le juge utile, un producteur, un répartiteur de la richesse, chargé de corriger par tous les moyens des inégalités sociales naturelles¹.

L'école libérale poursuit la conciliation par le libre débat des intérêts individuels; l'école socialiste s'efforce de plier la nature des choses, les intérêts comme le reste, aux exigences d'un idéal supérieur de justice absolue. Elle se refuse à analyser le mécanisme actuel des phénomènes économiques, le jugeant à ses résultats comme imperfectible. Elle fait table rase de l'expérience acquise, des tâtonnements réitérés, du travail tout entier de l'humanité antérieure. Elle se partage d'ailleurs en deux groupes : dans le premier, Saint-Simon, Fourier, Cabet, Owen, Louis

1. Le protectionnisme se rattache au socialisme; il demande à l'État de modifier les conditions naturelles de la production et de l'échange au profit des producteurs. C'est la plus tenace, mais la plus décevante des illusions.

Blanc proposent des solutions différentes de celles qui ont prévalu jusqu'ici¹.

Dans le second, Lassalle et Karl Max renoncent même à rechercher des systèmes nouveaux; ils proclament que la société étant entachée de vices irrémédiables, il faut commencer par la détruire de fond en comble, après quoi l'on verra à la reconstruire sur d'autres bases. Bakounine, les nihilistes, les anarchistes contemporains, s'inspirant d'un pessimisme exalté jusqu'à la folie, repoussent jusqu'à cette seconde partie du programme. Leur idéal se formule par ce projet de loi que M. Henri Rochefort a emprunté à un journaliste du Directoire :

Art. 1. Il n'y a plus rien.

Art. 2. On ne met rien à la place.

Je ne m'arrêterai pas à réfuter les féroces

1. Je ne puis ranger Proudhon ni parmi les économistes ni parmi les socialistes. A mon avis, c'est simplement un sophiste incomparable. Écrivain de premier ordre, logicien d'une puissance et d'une verve extraordinaires, Proudhon fut certainement le plus brillant des esprits faux de son temps. Il excellait à *démolir* un système, quel qu'il fût, à lui trouver des objections en apparence irréfutables. A ce point de vue, il a rendu aux deux écoles le service de les obliger à examiner les choses de plus près. Un de ses adversaires socialistes, Jules Lechevallier, disait plaisamment : « Proudhon est le chien *providentiel* du « jeu de quilles démocratique et social ». Avec tout cela, il n'a enfanté aucune théorie positive, aucun concept digne d'être discuté ou même signalé, et n'a guère servi qu'à répandre les idées les plus fausses (négation de la légitimité de l'intérêt, équivalence des fonctions, etc.).

niaiseries des anarchistes, des nihilistes, etc. Après tout, si ces messieurs trouvent la société si mal faite, s'ils n'ont rien à nous proposer de meilleur, s'ils ont la nostalgie de l'état sauvage, l'appétence rétrospective des glands et des noix de coco que croquaient péniblement nos ancêtres les singes dans les forêts vierges, libre à eux d'y retourner. Les solitudes de l'Afrique et de l'Amérique centrale sont là pour leur fournir des régions soustraites à la tyrannie de la civilisation, de « l'infâme capital », des tribunaux et des gendarmes protecteurs des faibles, privées des jouissances de l'art et de la science. Notez que Lassalle et Karl Max, le premier surtout, étaient particulièrement friands de tous ces raffinements sociaux.

Pour bien définir la portée du différend, il est nécessaire d'analyser le phénomène de l'échange. Je le prends sous sa forme la plus simple et la plus primitive, sous la forme du troc.

Un capitaine de navire offre à un nègre du Congo un couteau de deux sous; il lui demande en échange une douzaine de plumes d'autruche qui, rapportées en Europe, représenteront une valeur d'une centaine de francs. Le nègre accepte.

Je suppose l'échange conclu en toute liberté, sans aucune pression d'aucun genre. La transac-

tion est-elle équitable? Y a-t-il équivalence réelle entre les valeurs échangées?

Oui, sans doute; parce que la valeur est un produit de deux facteurs : le *désir* ou le *besoin* que chacun a de la chose et la *difficulté* qu'il *aurait* à se la procurer, difficulté mesurée par une certaine quantité de travail à *faire*.

Or, dans l'espèce, pour le nègre qui n'a pas de fer ou qui ne sait pas le travailler, le couteau est un outil d'une valeur considérable. De plus, il lui est beaucoup plus facile d'attraper une autruche que d'aller en Europe acheter un couteau.

Pour le capitaine européen, le couteau ne vaut rien ou presque rien, car il en a autant qu'il en veut; en revanche, il trouvera très facilement, à son retour, l'occasion de se défaire très avantageusement des plumes. Pour se les procurer, en effet, il lui a fallu entreprendre un voyage difficile et coûteux, devant lequel reculeraient la plupart des gens qui habitent des pays où il n'y a pas d'autruches, et dont les femmes recherchent ce genre de parure.

Si, au lieu de plumes, le nègre propose au capitaine une demi-livre de poudre d'or que, lui nègre, n'a qu'à se baisser pour prendre, l'Européen acceptera plus volontiers encore, parce qu'en raison des propriétés *sociales* pour ainsi

dire que la merveilleuse invention de la monnaie a communiquées à l'or chez tous les peuples civilisés, il lui sera infiniment plus facile encore de placer avantageusement sa nouvelle marchandise.

De cette analyse, je déduis les conséquences suivantes : 1° Contrairement à une opinion très généralement reçue, la quantité de travail exécutée par chacun des échangistes pour se procurer la chose qu'il offre à l'autre, n'intervient absolument en rien dans la valeur à elle attribuée par ce dernier.

2° L'utilité intrinsèque de chacune des choses échangées n'intervient que d'une façon très secondaire, et simplement quelquefois pour expliquer ou justifier le *désir* de l'échangiste, dans la détermination de la valeur. Le capitaine pourrait parfaitement se passer de plumes d'autruche; le nègre et ses ancêtres ont vécu des siècles sans couteau.

3° La condition nécessaire et suffisante pour que la transaction soit équitable, c'est qu'elle soit contractée *librement* de part et d'autre.

Si l'un des échangistes emploie la violence et la menace pour obtenir l'acquiescement de l'autre, il y a extorsion, vol. Sur ce point, tout le monde est d'accord.

Mais si le *désir* d'un des échangistes prend le

caractère d'un *besoin impérieux*, ne peut-il arriver que, sous la pression de cette nécessité, cet échangiste ne soit forcé de subir une transaction qu'en son âme et conscience il juge inique et désavantageuse? A son point de vue, il fait une *mauvaise affaire*, tandis que l'autre en fait ou peut en faire une *bonne*. Il peut y avoir là, non pas vol ni extorsion, mais *exploitation*.

Dans l'exemple légendaire d'Esau vendant à Jacob son droit d'aînesse, nous avons bien le sentiment que le plus jeune des deux frères a abusé de la situation d'une façon indélicate. Mais Esau ne saurait néanmoins nous apitoyer; il pouvait satisfaire sa faim autrement qu'avec un plat de lentilles; il pouvait prier sa mère Rébecca de lui cuisiner quelque chose, de lui donner du lait, n'importe quoi en attendant. Ce n'était pas la faim proprement dite, mais la gourmandise qui chez lui parlait plus haut que l'ambition.

Supposons, au contraire, Esau mourant littéralement de faim dans le désert, et Jacob refusant à son frère la bouchée de pain nécessaire pour le sauver de la mort, à moins d'une concession exorbitante. Dans ce cas, Jacob aurait commis un crime contre l'humanité, contre la fraternité.

En un mot, une transaction peut être con-

sidérée comme désavantageuse pour l'une des parties, lorsque cette partie l'estimant telle est hors d'état de la repousser, ou tout au moins de l'ajourner à des temps meilleurs, et cela pour des motifs d'ordre variant de l'excitation du simple désir à l'angoisse et à la souffrance d'une nécessité absolue.

Cela posé, quel est, pour un échangiste, le moyen d'ajourner une transaction jugée par lui désavantageuse, de gagner du temps, en un mot d'assurer sa liberté morale? Il n'y en a qu'un seul: c'est d'échapper à la pression des nécessités contre lesquelles la lutte est impossible, grâce à la propriété ou à la possession d'une réserve, ou, pour parler le langage économique, d'un *capital*.

L'école libérale a eu la première le tort de donner du capital une définition inexacte que l'école adverse s'est empressée d'admettre parce qu'elle lui faisait trop beau jeu.

On a dit que le capital était du *travail accumulé*, comme on avait dit que la valeur d'un objet se mesurait à la quantité de *travail* qu'il avait fallu *dépenser* pour le produire.

Les deux définitions sont également fausses.

Je vois tomber dans ma cour un aérolithe; c'est un bloc d'oxyde de fer magnétique très pur. Je le propose à un métallurgiste et je lui

en demande comme prix le montant des dépenses qu'il *serait* obligé de faire pour aller en Suède chercher un minerai d'aussi belle qualité. Cette valeur peut être considérable; elle ne correspond nullement au travail que *j'ai fait*, et qui a consisté simplement à lever le nez en l'air ou, si l'on veut, à donner avis de l'événement aux intéressés.

Au lieu de vendre mon aérolithe, d'en monnayer la valeur marchande, je le garde dans ma cour, me bornant à le préserver de toute avarie. Ou bien, après l'avoir vendu, j'en mets le prix *de côté, en réserve* pour les moments difficiles. Le bloc de minerai, la quantité de monnaie qui en mesure actuellement la valeur, n'acquièrent le caractère de capital que par un acte de ma volonté, par un acte de prudence, de prévoyance, d'empire sur moi-même qui me constitue une sorte de créance exigible à vue sur la société. Ce n'est point du travail accumulé par moi vendeur, c'est du *travail évité* à mon acquéreur.

La plupart du temps, les valeurs ne se capitalisent pas par un procédé aussi simple et commode que dans l'exemple très exceptionnel ci-dessus choisi; mais, produite par le travail, acquise par donation, testament ou héritage, la richesse réalisée ne prend véritablement le

caractère d'un capital que quand elle n'est pas immédiatement consommée ou dépensée.

On peut donc définir le capital l'*excédent* disponible de la production sur la consommation, d'un individu, d'une famille, d'une nation, de l'humanité.

Revenons à la fameuse *question sociale*, qui divise les économistes et les socialistes.

Par quels moyens égaliser la partie, protéger le plus faible contre l'exploitation dont il peut être victime de la part du plus fort?

Il suffirait évidemment d'assurer au non-capitaliste un capital suffisant pour le garantir contre l'oppression des besoins les plus impérieux, c'est-à-dire du besoin de se nourrir, de se loger, de se vêtir.

Et l'on arriverait à cet heureux résultat, ou du moins l'on s'en rapprocherait autant que la nature des choses le comporte, en favorisant le développement d'une production aussi supérieure que possible à la consommation. Le prix d'achat ou de loyer du capital de première nécessité, en quelque sorte, baisserait d'autant jusqu'à la portée du plus pauvre.

On peut concevoir une autre solution, toute négative celle-là, préconisée par Malthus et John Stuart Mill, et qui consisterait à restreindre la consommation générale, en limitant le nombre

des consommateurs, c'est-à-dire la population.

Examinons de près le mécanisme de la production.

Suivant une analyse très exacte de Fourier, la production est le résultat de trois facteurs : le capital, le travail, le talent.

John Stuart Mill l'a démontré mathématiquement pour ainsi dire : le capital est aussi nécessaire, aussi indispensable à la production que le charbon ou mieux que la chaleur, au fonctionnement de la machine à vapeur.

Seul, en effet, le capital peut fournir l'abri, les outils ou instruments, les matières qu'exigent la fabrication d'un produit quelconque, la nourriture et l'entretien de tous les travailleurs pendant la durée du travail.

Le travail se décompose en l'effort musculaire prolongé pendant un certain temps et la direction exclusive de l'attention sur la besogne.

Le talent ou l'habileté enfin est un don naturel, tout personnel, une perfection innée ou acquise des organes physiques et intellectuels, qui permet à un ouvrier d'exécuter un travail mieux et avec moins de peine qu'un autre ouvrier.

Chacun de ces éléments reçoit une rémunération spéciale; le capital employé à la produc-

tion directement ou indirectement reçoit une rémunération appelée *intérêt*¹.

Le travail a pour rémunération ordinaire le *salaire*, c'est-à-dire une part du capital engagé, distribuée d'avance jour par jour ou semaine par semaine à l'ouvrier, lui restant acquise dans tous les cas, et passant avant toutes les autres dettes de l'entreprise.

Quant au talent, la nature de sa rémunération, qui est souvent confondue avec le salaire, réclame quelques explications. Puisque l'ensemble des qualités naturelles ou acquises, dues à la race, au tempérament, à l'éducation et que j'appelle *talent*, permet à l'ouvrier qui le possède de faire mieux et avec moins de peine, c'est-à-dire en moins de temps, qu'un de ses camarades moins heureusement doué, son salaire, même exprimé par la même quantité de monnaie, se trouve plus élevé en fait. Car l'ouvrier habile, payé comme l'ouvrier inhabile, aura plus tôt fini sa tâche. Tandis que son camarade continuera à travailler, il pourra, lui, se reposer, se distraire, ou, s'il a l'activité et l'énergie vou-

1. Le capital, la richesse mise *de côté*, en réserve, est absolument improductif. Seulement son propriétaire peut le *louer* à un producteur à titre d'instrument, moyennant un véritable *loyer* qui est l'intérêt et qui comprend la rémunération du service rendu au locataire, la prime d'amortissement et d'assurance.